

*NDLR : Le SMAER porte plainte espérons que la peine sera exécutée.....*



Le SMAER par l'intermédiaire de son avocat Me Thibaud Vidal a déposé une plainte pénale près le procureur de la république pour injure publique contre Mme Brigitte Dormont.

**« ...c'est d'une certaine manière la mort annoncée de la médecine libérale mais qui est une bonne chose... »**

**« Si l'assurance maladie veut faire pression sur les médecins, elle a les moyens financiers de faire pression sur les médecins » ;**

**« Les médecins recevront leurs rémunérations de la sécurité sociale ou de l'organisme qui sera en charge du paiement » ;**

**« Les médecins vont dépendre pour leur niveau de vie, pour leur rémunération, du financeur »**

**« Ces propos touchent à l'honneur et à la considération du corps des médecins libéraux, en déniant leur utilité sociale et en les dénigrant et comme si ceux-ci n'avaient aucune utilité pour la santé publique. »**

Vous savez tous que cette économiste spécialiste de la santé, professeur d'université, conseillère du gouvernement, directrice de la Chaire Santé de la Fondation du Risque \*, salariée « multiposte », a une analyse pertinente du monde libéral.

La prétention de savoir et de vouloir donner des leçons des économistes de la santé, s'illustre cyniquement, depuis des décades, avec le numéris clausus.... Les conseillers ne sont pas les payeurs.

le SMAER reste le seul syndicat en lutte, le seul à ne pas courber l'échine et à défendre la Médecine et des Médecins libéraux, le seul à ne pas faire de promesses électoralistes.....

Nous parlons peu, nous agissons.

Syndicalement votre,

Guy ROUGIER, Alain TERZIAN